

**Arrêté temporaire n°ST26/204  
Portant réglementation du stationnement et de la circulation**

**BADHUIT**

Madame le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'autorisation de voirie n°ST26/204AV ,

VU l'arrêté notifié le 22 mars 2026 portant délégation de signature à M. le 4ème adjoint au Maire,

VU la demande en date du 20/04/2026 émise par Rotel demeurant tech izarbel-2 allée Theodore Monod 62210 Bidart représentée par Madame Stéphanie Tanzeghti aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

**CONSIDÉRANT** que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 29/04/2026 au 29/05/2026  
BADHUIT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

À compter du 29/04/2026 et jusqu'au 29/05/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent BADHUIT :

- La circulation est alternée par feux, sur une longueur maximum de 3 mètres ;
- Le stationnement des véhicules est interdit. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;

**Article 2**

Le présent arrêté devra être affiché sur le site pendant toute la durée du chantier.

**Article 3**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, Rotel.

**Article 4**

Monsieur le Directeur des Services Techniques, Madame la Directrice Générale des Services, Madame le Maire et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Martin-Boulogne, le 21 avril 2026

Pour le Maire,

Adjoint à la sécurité

Guillaume SAVEANT



**DIFFUSION:**

- Rotel
- la Police Municipale

ANNEXES:

plan + demande

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr); dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise 

Nom : TANZEGHTI Prénom : Stephanie

Dénomination : ROTEL CHEZ SIG IMAGE Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod

Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE

Téléphone 0769875618 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : ..recepisse@dictservices.fr

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ROTEL CHEZ SIG IMAGE Prénom : TANZEGHTI Stephanie

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod

Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE

Téléphone 0769875618 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : ..recepisse@dictservices.fr

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n° Badhuit

Hors agglomération  En agglomération 

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Badhuit,

Code postal 62280 Localité : Saint-Martin-Boulogne

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Creation réparation reseau electrique souterrain

Date prévue de début des travaux : 29/04/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 29/04/2026

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement 

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue 3Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

**Circuler**

Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**

véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone : ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

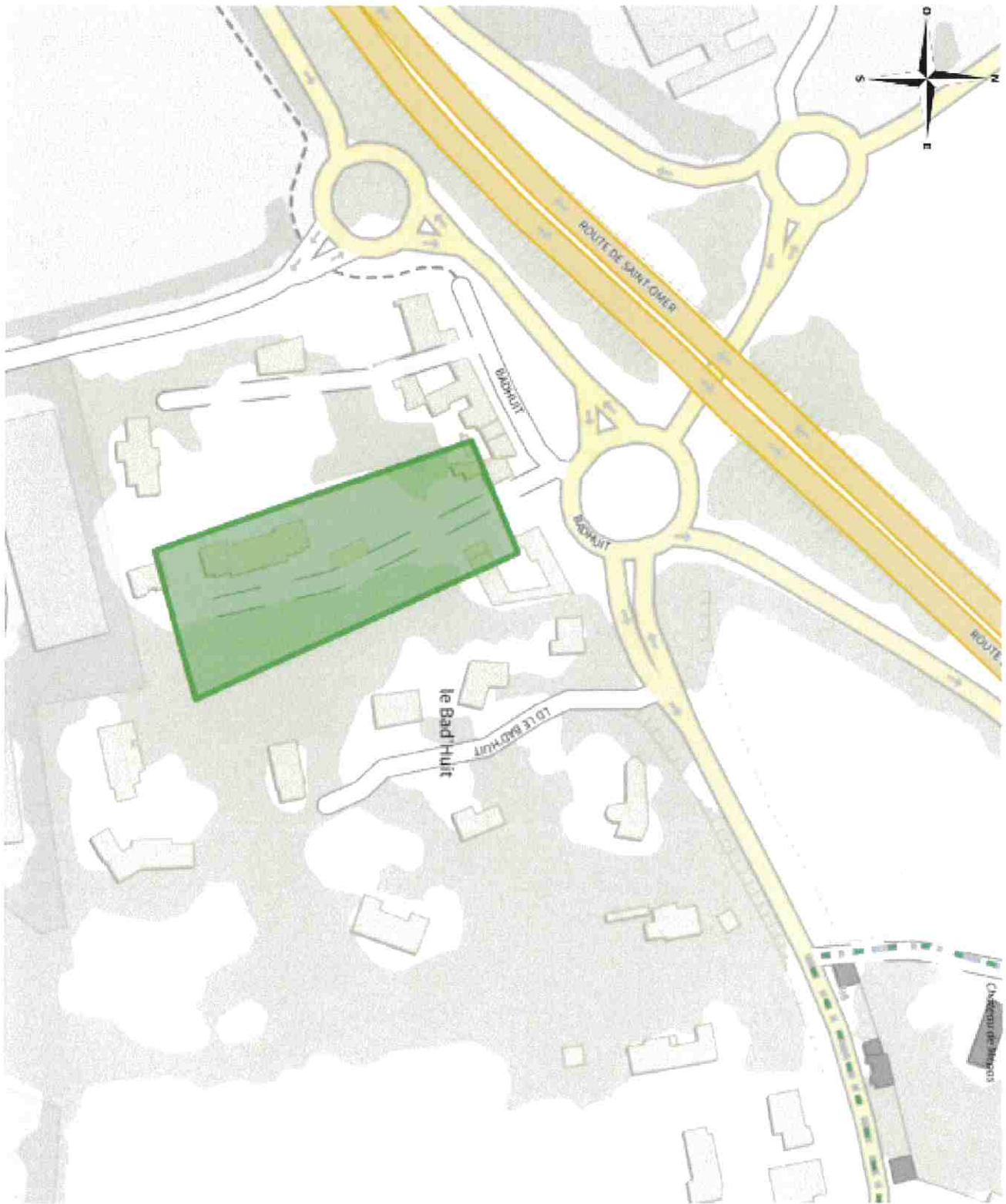
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : THELUS

Le :13/04/2026

Nom : TANZEGHTI ..... Prénom : stéphanie ..... Qualité : .....



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">1.680696 50.733574 1.681195 50.733707 1.681844 50.732797 1.681184 50.732678 1.680696 50.733574</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

